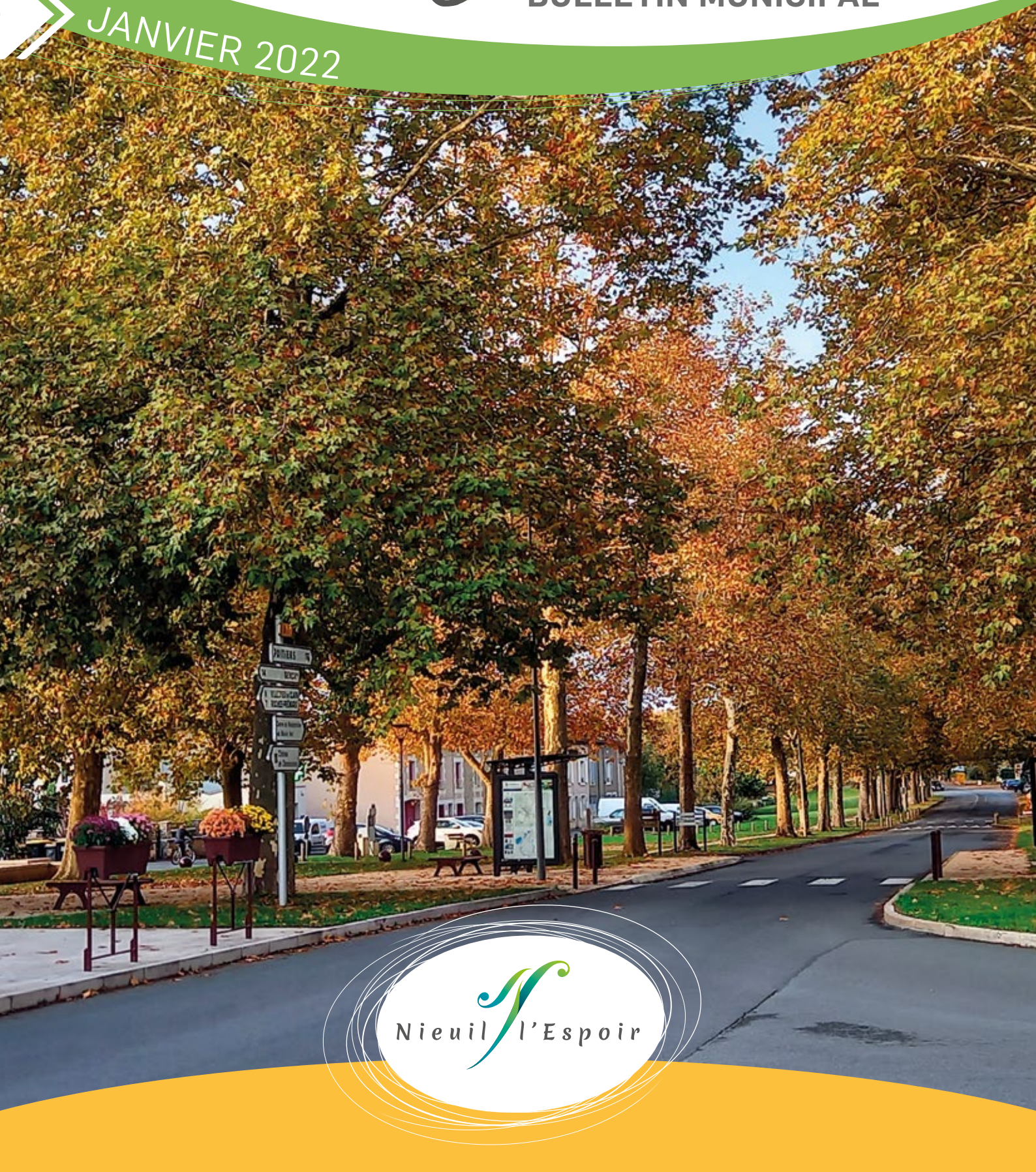


NIEUIL L'ESPOIR

L'Écho

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2022



Nieuil l'Espoir



» Le mot du maire

L'an dernier la commission « communication » avait souhaité modifier la présentation du bulletin municipal. Cette année, pour poursuivre le renouvellement de l'identité de notre commune, elle a décidé de changer le logo. Les membres de la commission ont travaillé avec un graphiste spécialisé dans la communication. Différentes propositions ont été faites et présentées au conseil municipal. À l'unanimité le choix s'est porté sur celui que vous avez découvert avec le calendrier. Il est beaucoup plus moderne et dynamique. Il correspond à l'image de notre commune. À partir de maintenant il figurera sur nos documents administratifs. Toutefois nous utiliserons le stock de documents en notre possession avec l'ancien logo. Le remplacement se fera au fur et à mesure de l'épuisement des documents (papier à tête, enveloppes).

L'INSEE nous a fait parvenir le dernier chiffre du recensement de notre population. Celle-ci continue de progresser puisqu'à compter du 1^{er} janvier 2022 nous sommes officiellement 2795 habitants. En réalité nous dépassons largement les 2850.

Notre commune est attractive. Les demandes de terrain à construire sont toujours aussi nombreuses. Aussi, les parcelles de la première tranche du lotissement de la Vallée Marion étant entièrement vendues ou retenues, nous avons décidé de préparer une nouvelle tranche. La viabilité devrait commencer au printemps prochain.

Les travaux de voirie, rue de la Chanterie, sont pratiquement terminés. La circulation a pu être rétablie avec quelques jours d'avance. Il reste à réaliser les raccordements aux réseaux des habitations de la résidence de la Chanterie et remettre la voirie en état.

Ce chantier vous a apporté des désagréments puisqu'une déviation a dû être mise en place. Malheureusement, malgré la signalisation, elle n'a pas toujours été respectée, notamment par les poids lourds qui pourtant avaient interdiction de passer.

Début janvier, le remplacement des canalisations d'eau potable, à partir du rond-point du chemin du Bois Picault jusqu'à la limite de la commune route de Nouaillé, va démarrer. Pour cette partie de travaux la circulation se fera par « alternat » avec des feux.

Pour la deuxième année, j'ai dû annuler la cérémonie des vœux. Elle devait avoir lieu le 8 janvier. La pandémie continue de progresser et nous devons respecter les gestes barrières qui sont indispensables pour l'enrayer. Le port du masque est maintenant obligatoire à l'extérieur dans toutes les communes de plus de 2000 habitants.

Je vous souhaite en mon nom et celui du Conseil Municipal, à chacune et chacun d'entre vous, une bonne et heureuse année, en espérant que 2022 nous permette, enfin, de retrouver une situation sanitaire normale.

Gilbert BEAUJANEAU

SOMMAIRE

Le mot du maire..... 2

Vie municipale..... 3

Réunion du Conseil Municipal
du 10 décembre..... 3

Évènements de la commune . 4

Remise des prix aux lauréats
du concours des maisons fleuries . 4

La croix du calvaire retrouve
sa place..... 4

Top tourisme 5

Cérémonies du 11 novembre 5

Repas offert par la commune..... 5

Mise en place de deux radars
pédagogiques 6

EHPAD la Génollière 6

Nouvelles entreprises..... 6

Communauté de Communes
des Vallées du Clain 7

Inscription
sur les listes électorales..... 7

L'envol recrute !..... 7

Atelier « Équilibre » 7

Médiathèque..... 8

« À Petits Petons » : Accueil
des enfants de 0 à 3 ans
Mercredi 12 janvier 8

Exposition « Éclats Lunaires »
par Sylvie Granseigne :
du 18 janvier au 26 février..... 8

Spectacle de la Cie de la Trace
« Je viens chercher Jean » 8

Associations communales... 9

APE..... 9

Jogg'Espoir - Vienne biathlon..... 9

Marche Espoir..... 10

La gaulle nieuloise :
étang communal 10

Nieuil Couture..... 10

Vienne Biathlon..... 11

Les Compagnons du Miosson 11

Ciné-Club des Vallées du Clain 11

Agenda..... 12

État civil..... 12

Nouveaux habitants..... 12

Directeur de la publication :
Gilbert Beaujaneau

Mairie de Nieuil l'Espoir : 05 49 42 65 04

Crédits photos :

Mairie Nieuil l'Espoir

Conception - Réalisation - Impression :

Imprimerie Sipap-Oudin

Pôle République 1 - 86000 Poitiers

05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr

SIPAP
IMPRIMERIE



IMPRIM'VERT

► Réunion du Conseil Municipal du 10 décembre

> Lotissement de la Vallée Marion 2

La première tranche de cette résidence étant terminée, le Cabinet de géomètres Guichard de Gromard a été chargé d'établir les plans de la deuxième partie. Elle comprendra 42 lots de 435 m² à 1100 m² environ.

> Locations : immeuble du tabac journaux et logement

La commune est maintenant propriétaire de l'immeuble « tabac-journaux le Savane » situé au 15 rue de l'Ancien Couvent. Le loyer mensuel est de 599,41 €.

Le logement qui jouxte ce commerce a également été acquis par la commune. Le loyer mensuel est de 450 €.

> Logements séniors à la Loge à l'Oiseau

L'acte de vente des terrains situés à la Loge à l'Oiseau au profit d'Habitat de la Vienne a été signé le 26 novembre. Le prix de vente est de 40 000 €. Le permis de construire pour 5 logements a été accordé.

> Église

La toiture de l'église en ardoises nécessite d'importantes réparations. Pour ces travaux, 2 entreprises ont établi un devis.

La commission des bâtiments a retenu celui de l'entreprise Demaison pour un montant de 101 458,56 €. Le Conseil Municipal entérine cette décision. Les travaux seront réalisés au printemps 2022.

> Demandes de subventions exceptionnelles

1) Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Le réseau sollicite une subvention pour l'aider à acheter du matériel pédagogique. Le Conseil Municipal lui accorde la somme de 200 €.

2) Club de Réi Karaté

Cette nouvelle association sollicite l'aide financière de la commune pour l'achat de matériel.

Une subvention de 235 € lui sera versée.

> Achat d'un tivoli

La Société Manutan Collectivités vend 772 € un tivoli d'une dimension de 3m x 3m. Ce matériel pourra être utile dans les différentes manifestations communales. Le Conseil Municipal décide de l'acquérir.

> Projet école primaire

Les élèves des classes élémentaire et maternelle bénéficieront de cours de percussions et de danses africaines à partir de janvier 2022. Ils présenteront un spectacle à la salle communautaire « la Passerelle » en mai. La dépense d'un montant de 4 500 € avait été inscrite au budget 2021.

> Sorégies

Convention de mécénat

La Sorégies assure la pose et la dépose des illuminations de Noël sans participation financière de la commune.

Pour valoriser cette opération d'intérêt général à vocation culturelle, une convention de mécénat sera signée entre elle et la commune.

> Fête du 13 juillet

La formation musicale « Las Gabachas » avec leur spectacle « El Bal Del Amor » assurera le concert avant le feu d'artifice du 13 juillet. Le cachet de ce groupe est de 3 000 €.

> Conseil Municipal Jeunes

Le 24 novembre dernier, les élèves de l'école élémentaire « Jacques Charpentreau » ont procédé à l'élection du Conseil Municipal Jeunes.

À cause de la pandémie, ce scrutin n'avait pas été organisé en 2020.

Ce conseil est composé de onze membres : cinq garçons et six filles.

Ont été élus : Matthias Beaumatin, Enzo Begay, Lana Contival, Norah Dairain, Nora Dekkiche, Kyllian Drouot, Chloé Gardais, Léandro Gomes-André, Mathis Gransagne, Lou Huet Beduneau, Chloé Vautier.

Une réunion est prévue tous les trimestres.



> Concession cimetièrre

Une concession dans le cimetièrre est rétrocédée à la commune pour le prix de 297 €.

> Sécheresse 2021

Plusieurs administrés ont fait savoir que des fissures dues à la sécheresse sont apparues sur leurs maisons cet été. Le Conseil Municipal décide de déposer auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2021.

► Evénements de la commune

► Remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries

Le vendredi 15 octobre, Gilbert Beaujaneau, maire, accompagné de la commission du fleurissement a réuni les 41 lauréats du concours des maisons fleuries. Ils ont été félicités et encouragés à poursuivre le fleurissement de leur maison, cour, jardin ou balcon. Une prime leur a été remise ainsi qu'une rose. Cette manifestation a été suivie du verre de l'amitié.



► La croix du calvaire retrouve sa place

Située au carrefour de la route communale de la Grange et de la route départementale 12, cette croix a déjà été remplacée il y a 32 ans, le 29 octobre 1989. Son état a nécessité à nouveau un changement complet. Les croix font partie du patrimoine communal. Leur entretien est à la charge des municipalités. C'est donc naturellement que le Conseil Municipal a demandé à l'entreprise Saumur de Nieuil l'Espoir de fournir et de scier le bois nécessaire. Cette croix a été peinte par Bernard Granger. Les agents techniques communaux ont fixé la statue du Christ et ont assuré le transport de la croix. Ils l'ont mise en place avec l'aide de Jean-Michel Hervoche, agriculteur qui possède un élévateur.

La cérémonie s'est déroulée mercredi 27 octobre en présence du Père Georges, curé de la paroisse et de Jean-Michel Granger, servant d'autel. Ils ont procédé à la bénédiction de la croix. Gilbert Beaujaneau, maire, son Conseil Municipal et quelques habitants étaient présents à cette manifestation.



► Top tourisme

Bellinda et François Biget, installés sur le site de la Bouldière sont venus présenter à la mairie, leurs activités : la sylvothérapie et les bains de forêt qu'ils développent en France et particulièrement dans le département de la



Vienne. C'est une invitation à s'émerveiller, contempler, s'épanouir, rire, jouer et créer. Le couple vante les bienfaits de la pratique : « Le bain de forêt renforce le système immunitaire, diminue l'anxiété, la dépression, la colère, réduit le stress, favorise l'état de détente et de relaxation. Il apporte une meilleure concentration, cultive la confiance en soi, améliore le sommeil, contribue à la diminution du glucose dans le sang, génère des pensées positives ».

Pour ces activités, Bellinda et François Biget ont obtenu une récompense « Top Tourisme » par Tourisme en Vienne.

► Cérémonies du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre organisée par Christian Gallas, président des Anciens Combattants, s'est déroulée en présence de Gilbert Beaujaneau, maire, des conseillers municipaux, des membres de l'U.N.C. des enfants et des habitants de la commune.

Ils ont participé au défilé et ont déposé des gerbes au cimetière et au Monument aux Morts.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée au Monument aux Morts, un insigne au titre des Veuves d'Anciens Combattants a été remis à Mesdames Antonia Inguenault, Yvonne Taupin et Ninette Toussaint.

Messieurs Louis Bazureau et Jean-Claude Bergeonneau ont reçu la médaille du Mérite U.N.C. « Argent ».

Cette matinée a été suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité et d'un déjeuner qui a réuni 57 convives.



► Repas offert par la commune

Le dimanche 21 novembre, 155 personnes âgées de plus de 70 ans ont répondu à l'invitation du maire Gilbert Beaujaneau et du Conseil Municipal en participant au déjeuner offert par la commune. Il s'est déroulé dans une ambiance conviviale, très chaleureuse et dans le respect des gestes sanitaires en vigueur.



► Mise en place de deux radars pédagogiques

Pour permettre aux automobilistes de connaître en instantané leur vitesse de circulation, la commune a acquis 2 radars pédagogiques.

Ces appareils seront régulièrement déplacés à divers endroits dans l'objectif de sensibiliser les usagers de la route au bon respect des limitations de vitesse.

► EHPAD la Génollière

La Génollière a participé à l'opération « Noël Solidaire pour les plus démunis ».

De la générosité et du cœur dans une boîte à chaussures, telle a été la motivation des résidents, familles et personnels... à l'approche des fêtes de fin d'année.

Chaque colis est composé de quelque chose de chaud : bonnet, écharpe, gant, d'un produit d'hygiène, d'un jeu et d'un petit mot doux que les résidents ont eu à cœur de rédiger.

La collecte a eu lieu le jeudi 25 novembre par une personne bénévole chargée de les transmettre aux institutions en charge des plus démunis qui les ont reçus à l'occasion de Noël. Merci à tous !!



Nouvelles entreprises

- Mon arc-en-ciel, nouvelle entreprise sur la commune, vous propose :
- un service de secrétariat indépendant **My Secretary** pour les particuliers, entreprises, artisans, commerçants et associations
 - une activité bien-être avec **le Reiki** : soins énergétiques, art énergétique, détente profonde, aide et accompagnement de la personne, équilibre du corps et de l'esprit, bien-être, massages.

Contacts :

www.mon-arc-ciel.com - reiki@mon-arc-en-ciel.com

www.arcenciel-mysecretary.com - contact@arcenciel-mysecretary.com

► Marie-Hélène ANDREO
Consultant Immobilier **Efficity**

Contacts :

06 04 01 98 13

mhandreo@efficity.com

► Communauté de Communes des Vallées du Clain

Et si vous passiez à l'électrique...

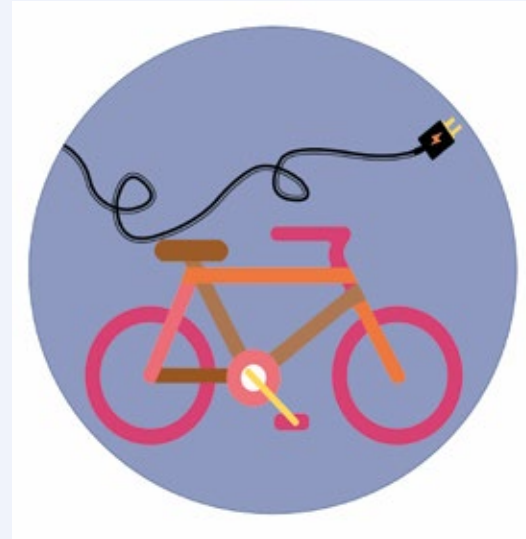
Jusqu'à 250 € d'aide pour l'achat d'un vélo électrique.

Côté mobilité, la Communauté de Communes poursuit son action en mettant en place un dispositif d'aide pour l'acquisition de vélos électriques. Pour tout achat avant le 31 octobre 2022, la Communauté de Communes des Vallées du Clain participe à hauteur de **25 % du prix d'achat TTC dans la limite d'un montant maximum de 250 €** pour un vélo à assistance électrique.

Rendez-vous sur valleesduclain.fr pour connaître les modalités d'obtention de cette aide à la mobilité.

Communauté de Communes des Vallées du Clain – 25 route de Nieuil
86340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

Tél. 05 49 89 03 61



► Inscription sur les listes électorales

Pour s'inscrire, il faut être majeur et jouir de ses droits civiques. Les jeunes qui atteignent 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Où s'inscrire ? Dans la commune de votre domicile.

Quand s'inscrire ? Toute l'année. Toutefois lors d'une année pendant laquelle des élections doivent avoir lieu, la démarche est à faire au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour de l'élection.

Comment s'inscrire ? En ligne sur « service-public.fr », à la mairie de votre domicile.

Documents à présenter : justificatifs d'identité et de domicile.

Vote par procuration : en ligne sur « service-public.fr - Maprocuration », au commissariat ou à la gendarmerie de votre secteur.

À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un électeur d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau du mandant pour voter à sa place.



► L'envol recrute !

L'envol recrute du personnel pour des missions de : ménage, jardinage, nettoyage de locaux, surveillance de cantine, cour et garderie...

Contact :

Association Intermédiaire l'Envol
10 Grand Rue - 86240 SMARVES
05 49 88 91 29 - ai@lenvol86.fr

► Atelier « Équilibre »

Un atelier « Équilibre » est proposé aux seniors de plus de 60 ans par le Comité Départemental de l'Éducation Physique et de la Gymnastique Volontaire.

Coût : 25 € par personne pour 10 séances.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître à la mairie avant fin janvier.

► « À Petits Petons » :
**Accueil
 des enfants
 de 0 à 3 ans
 Mercredi
 12 janvier**

La médiathèque propose une animation pour vos tout-petits : lectures agrémentées de comptines, de musiques et de sonorités variées.
 Thème : « Le noir et l'obscurité ».



2 séances : 9h30 et 10h45
 Gratuit - Sur réservation

► **Exposition
 « Éclats Lunaires »
 par Sylvie Granseigne :
 du 18 janvier au 26 février**

Cette exposition présente des femmes dans un univers coloré. Il s'agit de saynètes présentant des personnages contemplatifs côtoyant animaux et plantes imaginaires.

> **Vernissage le 22 janvier à 11h30** avec le Chœur de femmes de Gençay

> « **Février rose** » : lectures, témoignages et échanges autour du cancer du sein

Vendredi 4 février à 20h30 en partenariat avec la polyclinique de Poitiers

> « **Sam'di et toi ?** » : lectures et musiques pour les 3-8 ans.

Samedi 22 janvier à 10h30 - Gratuit - Sur réservation.

Thème : Jeux filles/garçons



► **Spectacle de la Cie de la Trace
 « Je viens chercher Jean »**

Vendredi 25 mars à 20h30 - Partenariat festival « Quand on Conte »

« Il y a longtemps que j'me dis, il faudrait faire quelque-chose - je sais pas quoi - quelque-chose de cette vie, c'en vaudrait la peine - ces souvenirs je veux dire, cette mémoire... Tant qu'elle est là - ma mère je veux dire... ».

Alors Tania raconte : la famine en Ukraine orchestrée par Staline, la folie guerrière de Hitler, et tout ce qui s'en suit, sa rencontre, sa perte et sa quête de Jean à travers les fracas ou les calmes plats de l'histoire, l'odyssée d'une vie, le destin comme elle dit...

Animations dans le respect des règles sanitaires en vigueur



Tout public dès 13 ans
 Gratuit - Sur réservation

► APE

L'Association des Parents d'Élèves remercie les parents, les enfants, les commerçants partenaires, la municipalité pour leur aide précieuse lors des différentes manifestations qu'elle a organisées (boum d'Halloween, défilé aux lampions, « vide ta chambre », madeleines Bijou).

Grâce à votre mobilisation, l'APE peut participer au projet qui sera proposé en fin d'année scolaire.

Un spectacle de Noël « Barket de Fraises » était prévu. Toutefois, compte tenu des conditions sanitaires actuelles, il a été annulé.

Les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2022 : qu'elle soit signe de bonheur pour tous.



► Jogg'Espoir - Vienne biathlon

L'association Jogg'Espoir organisera le **dimanche 27 mars** les 19^{es} foulées de Nieuil l'Espoir après 2 années d'annulation à cause de la pandémie.

Nous serons heureux de vous retrouver si la situation sanitaire le permet !

Ces courses de 7,5 et 15 km empruntent les chemins et routes de la commune.

Elles sont ouvertes à tous, licenciés ou non.

2 parcours de 1 et 2 km pour les enfants seront organisés le même jour.

Un lot sera remis à chaque participant.

Il s'agira de la 1^{re} course du Challenge Jean le Bon qui en comporte 3 : les Foulées de Nieuil l'Espoir le **27 mars**, les Foulées de Vernon le **19 juin** et l'Échappée Belle de St-Maurice-la-Clouère le **23 octobre**.

Infos via le site
viennebiathlon.free.fr
viennebiathlon@orange.fr



Le bureau est composé de :

Présidente : **Marie Painault**

Trésorier : **Nicolas Lambert**

Secrétaire : **Yannick Jallais**



Marche Espoir

Le 5 novembre, l'assemblée générale ordinaire de l'association Marche Espoir s'est tenue dans le respect des gestes barrières, en présence de nombreux adhérents : 36 présents et 13 représentés. M. Beaujaneau, maire, était excusé. L'association comptait en 2020-2021 68 adhérents. Les rapports moral et financier ont été présentés et approuvés ainsi que le bilan de l'activité de la saison 2020-2021.

Malgré les contraintes sanitaires, nos activités ont été soutenues et peu perturbées. 60 jours de randonnées ont été organisés hors période d'été auxquels s'ajoutent 5 jours à Noirmoutier et une semaine dans le Jura en septembre. Seul le séjour raquette de janvier n'a pu avoir lieu.

L'association a élu son nouveau Conseil d'Administration. Il est composé de :

Président : **Christian Florent**
Vice-Présidente : **Christine Aubeneau**
Trésorière : **Christine Aubeneau**
Trésorière Adjointe : **Line Forte**
Secrétaire : **Eveline Guinard**
Secrétaire Adjointe : **Ghislaine Florent**
Membres : **Sylvie Bernardeau, Michel Blin, Nicole Fermon, Claudine Grandon, Norbert Goetz, Nicole Montaz, Anne-Marie Pétonnet, Serge Thillet.**

Si les conditions sanitaires le permettent, le séjour « raquettes » aura lieu du 25 au 28 janvier à St-Sauves-d'Auvergne. Celui dans le Finistère, initialement prévu en 2020, se fera du 16 au 20 mai au Conquet. Enfin un voyage à l'étranger est à l'étude pour l'automne 2022.



La gaule nieuloise : étang communal

L'assemblée générale aura lieu le **18 février à 18h** au local pêche et chasse de la Maison des Associations.

L'ouverture de la pêche aura lieu à l'étang le **5 mars à 8h**. Les pêcheurs auront droit à 10 truites. Le week-end suivant, l'ouverture se fera à 7h30.

Deux autres lâchers de truites sont prévus les **26 mars et 23 avril**.

Au cours du mois de décembre, les membres de l'association ont empoissonné l'étang avec 200 kg de gardons et 100 kg de tanches.

Meilleurs vœux pour 2022 et bonne pêche.



Nieuil Couture

Malgré la présence persistante du virus du Covid qui perturbe nos vies, le marché de Noël a pu être organisé, contrairement à l'année passée. Il a eu lieu le dimanche 28 novembre dernier dans la salle polyvalente et ses 2 salles annexes pour permettre un meilleur accueil des exposants et des très nombreux visiteurs. Les obligations sanitaires ont été respectées.

Il a réuni 40 exposants, venus de la Vienne et au-delà. Ils ont offert au public une gamme importante et variée de produits de qualité : jouets en bois, luminaires, articles de décoration, de mode...

mais aussi, miel, charcuterie, volailles...

Les visiteurs ont pu également repartir avec les lots de la tombola.

L'association a tenu à accueillir lors de cette manifestation des artisans et créateurs professionnels afin qu'ils puissent présenter leurs créations.

Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël, faire quelques photos « souvenir » et déposer leurs lettres transmises à son secrétariat.

La présidente remercie toute l'équipe de Nieuil Couture et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Contact : Martine Freche 06 21 02 79 56
association.nieuilcouture@laposte.net

► Vienne Biathlon

Le bilan de la saison 2021 reste très positif malgré les conditions sanitaires liées à la Covid.

2 manifestations ont été organisées : course sur route et randonnée VTT et marche.

La 10^e ronde nieuloise du 1^{er} novembre a réuni 290 vététistes et 260 marcheurs.

À la fin de cette manifestation, les participants ont pu partager le verre de l'amitié en présence de Gilbert Beaujaneau, maire. À cette occasion, le président de Vienne Biathlon Richard Picard a présenté 2 champions de France, membres du club depuis de nombreuses années : Christophe Bonpas et Raphaël Delhomme.



Le président rappelle le rôle essentiel des partenaires du club et des bénévoles. Ils assurent la réussite d'une belle saison.

Lors de l'assemblée générale, les membres du bureau ont été reconduits dans leur fonction.

Ils ont exposé un projet sur la sécurité, avec notamment la présentation d'un gilet jaune adapté à la pratique du vélo sportif.

► Les Compagnons du Miosson

Les Compagnons du Miosson vous convient à leurs prochaines représentations les **29 janvier, 4 et 5 février à 20h30** et le **dimanche 30 janvier à 15h**.

Réservations obligatoires à partir du 5 janvier au 05 49 39 23 79

Ou lescompagnonsdumiosson@protonmail.com

Une nouvelle pièce de Christian Rossignol « Alirazade et les mille et une gaffes » : il n'est déjà pas facile pour un jeune homme timide et maladroit tout à la fois de vivre de sa peinture, séduire son modèle, plaire à sa tante psychorigide et au père sévère, échapper à de curieux gangsters et convaincre la police de son innocence, mais si un génie s'en mêle, alors là... ! »

Pièce originale, endiablée, jubilatoire, avec encore et toujours des rôles au top. Venez, riez.



► Ciné-Club des Vallées du Clain

Les séances de cinéma ont lieu le mardi une fois par mois à 15h à la Passerelle au 1 rue du Stade à Nouaillé Maupertuis.

L'adhésion est fixée à 10 € par an. Une cotisation fixée à 2 € pour les adhérents et 4 € pour les non-adhérents est demandée à chaque séance.

Prochains films :

11 janvier : « Le meilleur reste à venir »

8 février : « Une intime conviction »

1^{er} mars : « Chamboutout »

5 avril : « Les éblouis »

Agenda

Modifiable en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

> Samedi 15 janvier

Assemblée Générale des Donneurs de Sang

> Samedi 22 janvier

Loto de la Jeunesse Sportive (football)

> Samedi 29 janvier

Plantation d'un arbre pour chaque enfant né en 2021

> Samedi 29 janvier, dimanche 30 janvier, vendredi 4 février, samedi 5 février

Représentations théâtrales par les Compagnons du Miosson

> Vendredi 11 février

Soirée « partenaires » organisée par Jogg'Espoir

> Samedi 12 février

Soirée dansante du club de rugby

> Lundi 14 février

Collecte de sang

> Vendredi 18 février

Concours de belote de l'U.N.C.
Assemblée Générale de la Gaule Nieuloise

> Samedi 5 mars

Loto du Tennis

> Samedi 12 mars

Soirée dansante de la Jeunesse Sportive (football)

> Dimanche 20 mars

Loto de l'A.P.E

> Dimanche 27 mars

Course pédestre de Jogg'Espoir - Vienne Biathlon

> Samedi 2 avril

Loto de Festi'Nieuil

> Dimanche 10 avril

Élections présidentielles

> Lundi 11 avril au vendredi 15 avril

Bourse aux vêtements printemps-été et puériculture

> Dimanche 24 avril

Élections présidentielles



État civil

> 4^e trimestre 2021

NAISSANCES

7 octobre > **Cassie Lalande Fauvel**, 14 chemin du Bois Picault

25 octobre > **Marin Giroire**, 33 Foulle

16 novembre > **Maël Broussard**, 46 rue de la Croix Cambos

MARIAGES

5 novembre > **Fabien Geai et Marie Lamy**, 35 Foulle

4 décembre > **Patrick Guignard et Alexandra Legras**, 23 route de Gizay

DÉCÈS

3 octobre > **Annie Caillouet**, 74 ans, E.H.P.A.D la Génollière

ANNÉE 2021

15 Naissances - 12 Mariages - 29 Décès

10 octobre > **Christiane Métais**, 60 ans, 1 impasse des Treilles

27 octobre > **Bernard Baussier**, 93 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

28 octobre > **Eliane Mai veuve Héneau**, 90 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

6 novembre > **Ginette Vergnaud veuve Collot**, 80 ans, 8 résidence des Rosiers

11 décembre > **Suzanne Charpentier veuve Charroux**, 92 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

Andrée Jollivet veuve Delgove, 85 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

12 décembre > **Yolande Begey veuve Boucher**, 97 ans, E.H.P.A.D la Génollière

23 décembre > **Maurice Marionneau**, 67 ans, 23 route de Nouaillé

Nouveaux Habitants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir au cours du 4^e trimestre 2021 :

- M. Dominique Avoine, 4 la Tombe à Laurent
- Mme Angélique Chaigneault et Mme Fiona Oswald, 27 rue des Charmes
- Mme Karine De Neve et M. Michaël Lefort, 4 la Tombe à Laurent
- Mme Valérie et M. Yves Moreau, 51 rue de la Croix Cambos
- Mme Emilie Sauzeau et M. Emmanuel Grenet, 1 impasse des Chênes
- M. Jean-Marc Soënen, 37 résidence du Cormier
- M. Jean-Louis Tiraby, 2 rue des Anciennes Halles